

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2023-2024

N°06 du 01.08.2023



FERMETURE ANNUELLE DU COMITE

***Le secrétariat du comité de l'Isère de Basket-Ball sera fermé du
7 août 2023 au 27 août 2023 inclus
Reprise le 28 août 2023
Bonnes vacances à tous !***

Notes eFFBB

Notes Effbb à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- 📄 Tournoi de basket et participants (obligations)
- 📄 Parution des calendriers des championnats de France Hors Haut Niveau des clubs et NF3 (saison 2023/2024)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroinformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Secrétariat

Ré affiliation 2023-2024

Les clubs ci-dessous ne sont pas réaffiliés à ce jour.
La réaffiliation par dématérialisation n'est plus possible depuis le 01/07/2023.
Vous avez reçu un document de réaffiliation par mail.
Celui-ci est à nous retourner dument renseigné et accompagné du règlement correspondant.
A réception, le comité procédera à votre réaffiliation.

Clubs non-réaffiliés 2023/2024

- **AVENIERES VEYRINS THUELLINS**
- **BASKET 2 ALPES**

RG ENTENTES ET/OU CTC 2023-2024

Nous ne vous demandons de saisir les coordonnées des correspondants et trésoriers de votre CTC et/ou ENTENTE via le lien ci-dessous.

Concerne les CTC et/ou ENTENTE suivantes :

- CTC DELTAT (056-021)
- CTC GRENOBLE ALPES METROPOLE BASKET (057-020)
- CTC ARTAS-BCPI (122-128)

[RG ENTENTES ET/OU CTC](#)

Frais administratifs pour une entente et/ou une CTC : 160€ (appelés par facture prochainement)

Campus Départemental 2023

Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 17 septembre 2023 à TSF Voiron à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux.

Vous trouverez en pièce jointe du présent BH l'affiche et le bulletin d'inscription.
La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

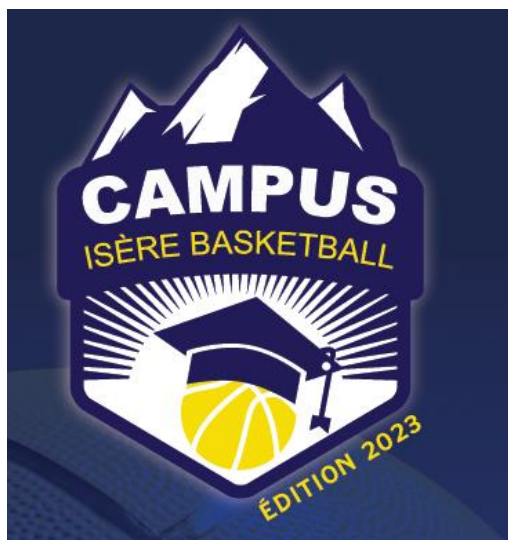
Les inscriptions sont à effectuer en cliquant sur le lien disponible sur la plaquette d'inscription **avant le 8 septembre 2023.**

Pour les dirigeants, la participation de l'ensemble des clubs évoluant en championnat isérois est obligatoire.

Les entraîneurs doivent respecter la Charte Départementale de l'Entraîneur : participation obligatoire des entraîneurs des D1 jeunes (U15 à U20) et de la PRM/PRF chez les seniors.

Participation facultative mais conseillée pour les autres divisions U15 à Seniors.

Pour les arbitres, la participation est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut sur la saison 2023/2024.



Compétitions 5x5

Candidatures événements et formations 2023-2024

Chaque club est invité à compléter le formulaire disponible [en cliquant ici](#) pour les événements et formations du Comité à organiser sur la saison 2023-2024. Vous devez indiquer pour chaque organisation si votre club est candidat ou non. Ce formulaire (une saisie par club) doit être renseigné pour le 1^{er} septembre 2023 au plus tard. Les clubs retenus seront annoncés lors du Campus Départemental.

Engagements SENIORS LOISIRS 2023-2024

Les engagements pour le championnat LOISIRS (Détente) sont ouverts jusqu'au 30 septembre 2023. Possibilité d'avoir un championnat MASCULIN, FÉMININ ou MIXTE avec rencontres en semaine si le nombre d'équipes engagées est suffisant.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES SENIORS LOISIR \(DÉTENTE\)](#)

Engagements JEUNES 2023-2024

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U13 à U20 5x5](#)

Le formulaire doit impérativement être renseigné avant le 31 août 2023 pour pouvoir participer aux rencontres dès la phase 1. Au moment de l'engagement de vos équipes, vous devez :

- Choisir le niveau d'évolution. Si vous choisissez D1 / Pré-Ligue, vous serez susceptibles d'évoluer en championnat régional dès la phase 2 selon vos résultats. Vous ne pourrez pas refuser l'accession.
- Indiquer si vous souhaitez engager votre équipe en COUPE DE L'ISÈRE (nouveau 2023).

Concernant le nom de l'entraîneur, vous ne devez indiquer le NOM si et seulement si vous êtes certains que c'est bien cette personne qui encadrera l'équipe. L'inscription d'un entraîneur génère ensuite les vérifications de la Charte Départementale de l'Entraîneur et permet de renseigner correctement eMarque. Si vous ne connaissez pas encore le nom de l'entraîneur, vous devez indiquer « en attente » dans le champ prévu à cet effet plutôt que de renseigner un mauvais nom. Il faudra ensuite signaler par mail à la Commission des Compétitions 5x5 le nom des entraîneurs définitifs dès qu'ils seront connus.

RAPPEL : les équipes de CTC doivent être engagées uniquement sur le formulaire du club porteur.

Engagements MINI-BASKET 2023-2024

Vous devez engager vos équipes U9 et U11 à partir du lien suivant :

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES MINI BASKET U9 et U11](#)

Le formulaire est à renseigner avant le 31 août 2023.

Pour les U11, si vous souhaitez attendre la deuxième phase de championnat qui démarrera le 11 novembre, vous ne devez pas engager vos équipes dans ce formulaire. Un autre formulaire sera mis en place pour la PHASE 2 à compter du 6 septembre. Vous aurez jusqu'au 15 octobre 2023 pour engager vos équipes.

En U11, les équipes en collaboration au sein d'une CTC ne sont pas autorisées.

En U9, on s'engage en tant que « club » et non en tant « qu'équipes ». Au choix deux formules : CLASSIQUE (7 dates dans la saison) ou INTENSIF (10 dates).

Pour tous vos engagements, vous ne devez pas envoyer de règlement. Vous recevrez ultérieurement une facture correspondante au montant total de vos engagements.

Compétitions 3x3

Engagements Series 3x3 2023/2024

Les engagements pour les Series 3x3 saison 2023/2024 sont désormais ouverts !

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3](#)

Les Series 3x3 de l'Isère se dérouleront :

- Samedi 4 ou dimanche 5 novembre 2023
- Samedi 6 ou dimanche 7 janvier 2024
- Samedi 2 ou dimanche 3 mars 2024
- Samedi 27 ou dimanche 28 avril 2024

Frais d'inscription pour la saison 2023/2024 : **GRATUIT**

Jeunesse

A NOTER LES DATES DES EVENEMENTS DE LA COMMISSION :

Journée Jacques France & Raymond GRIPPAT (JAPS U9-U11-U13): dimanche 22 octobre de 9h00 à 17h00, à **TSF - VOIRON**

Détections de secteurs : le samedi 25 novembre de 9h00 à 12h00

Baby-Noël : le samedi 9 décembre de 9h00 à 12h00

Détections finales : le samedi 27 janvier 2023 de 9h00 à 17h00

Baby-Pâques : le samedi 23 mars de 9h00 à 12h00

Fête Nationale Mini-Basket (TCM) : le 18 ou 19 mai de 9h00 à 18h00 à **BEAUCROISSANT**

VxE

Vos interlocuteurs au Comité concernant le VxE sont Elisa et Stéphane.
secretariat@iserebasketball.org

Si vous êtes intéressé par la formation **MICRO BASKET**, n'hésitez pas à prendre contact avec Célia Choron : microbasket@aurabasketball.com

BASKET SANTE :

Pour rappel, les labels Basket Santé doivent être renouvelés chaque saison. Attention sans ces renouvellements, vos préinscriptions OVS ne pourront être validées.

Quelques évolutions et précisions concernant la saison 2023-2024.

L'obligation réglementaire annuelle nécessaires aux labels de pratiques du Vivre Ensemble a changé de nom : le « Pack VxE Basket Santé » est remplacé par les « Droits d'accès aux pratiques VxE ». Ceci concerne tous les labels de pratique du Vivre Ensemble : Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik et BaskeTonik Forme, (exceptés les labels « Découverte » et « Micro Basket »). Le montant des Droits d'accès aux pratiques VxE est fixé par les dispositions financières fédérales.

Labélisation Ecole MiniBasket

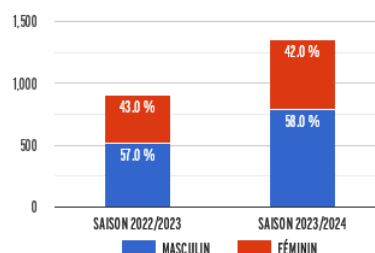
Depuis la saison dernière, le Label Départemental de MiniBasket a été revu et vous pouvez dès maintenant préparer votre labélisation pour cette nouvelle saison qui se prépare. Aussi vous trouverez [ici](#) le document qui vous permettra de faire votre demande de label.

Qualifications


Statistiques licences 2023/2024

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 01 AOÛT

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2022/2023	391	43.0%	516	57.0%	907
SAISON 2023/2024	564	42.0%	788	58.0%	1352
EVOLUTION	173		272		445
EVOLUTION %	44.0%		53.0%		49.0%



Tournoi de basket et participants

Tournoi de basket et participants	
	Thématique : <input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque
	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input checked="" type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires : <input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 0	
<input checked="" type="checkbox"/> Information	
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :	
Ce qu'il faut retenir : <ul style="list-style-type: none"> Obligation pour tous les participants à un tournoi de basket (5x5/3x3) d'être titulaires d'une licence ou d'un titre de participation FFBB en cours de validité. 	
Organisation et participation aux tournois de Basket (5x5 / 3x3) <p>Conformément aux règlements fédéraux et au contrat d'assurance fédéral, il est rappelé l'obligation pour tous les participants d'être titulaires d'une licence ou d'un titre de participation FFBB en cours de validité.</p> <p>L'organisateur d'un tournoi doit veiller à ce que l'ensemble des participants répondent à cette obligation.</p> <p>La délivrance des licences et titres, permet à l'organisateur de respecter l'ensemble de la législation applicable en la matière notamment en matière d'assurance et d'information des pratiquants.</p> <p>Les titulaires d'une licence en 2022/2023, dans l'attente du renouvellement de leur licence au sein de leur club, disposent de la continuité des garanties d'assurances souscrites, jusqu'au 31 août 2023 selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Automaticité pour la garantie Responsabilité Civile Pour la garantie Individuelle Accident (assurance corporelle) : <ul style="list-style-type: none"> sous réserve d'avoir souscrit lors de la saison 2022-2023 une garantie (A ou B) Dans le cadre d'une pratique non compétitive 5x5 (entraînements, stages, camps, tournois) et hors mutation* Dans le cadre de la pratique compétitive du 3x3 (licence club compétition et hors club JuniorLeague/Superleague)* <p>Au-delà de cette date du 31 août, tous les participants à une activité fédérale devront, sans exception, être licenciés pour la saison en cours (article 401 Règlements Généraux) ou disposer d'un titre de participation valable.</p> <p>[*Hors matches amicaux 5x5 : les participants doivent être titulaires d'une licence en cours de validité pour la saison, pas de continuité des garanties d'assurance dans ce cadre].</p> <p>Pour la pratique 3x3 et la participation à un open (tournoi), les participants non licenciés peuvent souscrire des titres de participation à partir de la plateforme https://www.3x3ffbb.com/</p>	
Contact :	E-mail : servicejuridique@ffbb.com

Joueurs déqualifiés

Nous avons déqualifié un certain nombre de joueurs. Les clubs concernés sont :

- BASKET NORD ISERE (1 licencié)
- AVENIR BASKET HILAIROIS (1 licencié)
- AL ECHIROLLES (1 licencié)

Un mail vous en a avisé.

Veuillez recontacter vos licenciés afin de régulariser au plus vite.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

